

ATTENTES ÉLECTORALES

TABLE RÉGIONALE DES ÉLU·ES MUNICIPAUX DU BAS-SAINT-LAURENT



GOUVERNANCE RÉGIONALE ATTENDUE



Reconnaître formellement dans les lois du Québec le rôle de gouvernement de proximité qu'exercent les MRC et les municipalités et respecter pleinement leur autonomie dans l'exercice de leurs compétences.

ATTENTES SECTORIELLES



Transport collectif

Garantir un financement équitable et adéquat aux organismes municipaux des régions rurales



Infrastructures municipales

Adopter une approche globale et prévisible du financement



Immigration

Régionaliser et décentraliser la planification de l'immigration et fournir les ressources conséquentes aux régions



Transport routier et aérien

Investir pour assurer la liaison aérienne et la sécurité routière des communautés



Forêts

Instaurer une gestion régionalisée du territoire forestier, qui assurera un partage équitable entre les usagers, au bénéfice des communautés de proximité



Services de proximité

Maintenir et renforcer les services de proximité dans les régions rurales et le soutien à la mission des organismes communautaires afin d'assurer la santé globale et la vitalité des communautés



Logement et habitation

Prioriser le soutien aux logements sociaux et réellement abordables en prenant en compte le revenu des ménages par territoire



Développement économique et main-d'œuvre

Investir régionalement pour accroître l'attractivité, la vitalité et l'innovation des entreprises et des territoires



Agriculture et bioalimentaire

Appuyer la résilience et la vitalité de ce secteur face aux transformations économiques et climatiques



Aménagement du territoire

Respecter pleinement la compétence et l'autonomie municipale en matière d'aménagement du territoire